PROCÈS - VERBAL

Du Directoire du Diſtrict de Lille,

Du 2 Avril 1793, l'an deuxième de la République.

L'AN mil ſept cent quatre-vingt-treize, le deux avril, onze heures du matin, s'eſt préſenté en la Salle des ſéances du Directoire du Diſtrict de Lille, le Général Duval, Commandant en chef, lequel nous a déclaré qu'il avoit des affaires de la plus haute importance à nous communiquer, & de convoquer ſur-le-champ tous les Corps conſtitués, pour prendre les meſures analogues aux circonſtances; étant réunis, il nous a dit que le Colonel & le Lieutenant-colonel du treizième Régiment de Chaſſeurs, qu'il nous amenoit, arrivoient ventre à terre d'Orchies, & lui annonçoient que le Miniſtre de la guerre & les quatre Commiſſaires de la Convention nationale, qui s'étoient rendus hier à l'Armée de Dumourier, y avoient été arrêtés cette nuit, & que le Général Maſensky lui avoit dit avoir des ordres du Général Dumourier, de ſe porter à Lille & à Cambrai: le Général Duval nous a ajouté que dans une circonſtance auſſi extraordinaire, ne voulant parler à qui que ce ſoit en ſecret, ni en particulier, il nous amenoit ſes officiers, pour n'agir & n'écouter perſonne que de concert avec les autorités conſtituées.

Leſdits officiers nous ont répété les mêmes choſes

ci-dessus, & dans cet intervalle, est arrivé Louis Lenguet, Courier de l'Armée de Dumourier, qui accompagnoit le Ministre, lequel nous a dit: « Qu'hier, courant avec le Ministre de la Guerre, avec ses ordres de le suivre par-tout où il iroit, arrivant au Quartier-général, qui étoit aux Bains de Saint-Amand, le Ministre descendit de sa voiture, accompagné de son Aide-de-camp & de son Secrétaire, est entré dans l'appartement où étoit l'État-major, avec les quatre Commissaires de la Convention, ainsi que leur Secrétaire, pour faire part au Général Dumourier, de la mission dont ils étoient chargés par la Convention nationale : aussitôt que le Citoyen Camus a porté la première parole au Général Dumourier, tout l'État-major qui étoit dans l'appartement, a fait un grand mouvement, & ont sorti tour-à-tour, pour faire seller leurs chevaux ; aussitôt que les Commissaires ont fait part du décret qui mandoit le Général Dumourier à la barre, le Général s'est écrié, ainsi que tout son État-major, qu'il n'iroit point à la barre, parce qu'il savoit qu'il y avoit très-longtemps que sa tête étoit menacée ; aussitôt les Commissaires se sont retirés dans un autre appartement qu'ils ont demandé, vu la désobéissance que le Général faisoit, de ne pas suivre le décret de la Convention ; ils ont resté dans l'appartement une heure de temps, & après ils se sont transportés vers l'État-major, pour réitérer au Général Dumourier, que du moment où sa désobéissance étoit de ne pas les suivre, le Commissaire Camus lui dit qu'il n'étoit plus Général, & qu'il falloit qu'il remît son porte-feuille, ainsi que tous les noms de ceux qui composoient son Etat-major, afin de pouvoir faire procès-verbal, pour en faire part à la Convention ; aussitôt le



Général Dumourier a fait un coup-d'œil à un de ses Aides-de-camp, qui a été chercher des Hussards qui entouroient les voitures du Général & des Commissaires, qui sont entrés dans l'appartement où étoient le Général & les Commissaires; après beaucoup de débats qui se faisoient, il est entré le Colonel des Hussards, avec son escorte, auquel Dumourier a dit de s'emparer des quatre Commissaires ainsi que du Ministre, qu'ils ont fait transférer dans un autre appartement avec tous les Hussards; & en même tems, l'on m'a fait appeler, pour me demander si je restois avec le Ministre; j'ai répondu à Dumourier que tant qu'il étoit Général, de lui obéir; mais que du moment même où il y avoit un décret de la Convention, qui le rappeloit, & que le Ministre, ainsi que les Commissaires, de ne pas le quitter; aussitôt on m'a mis avec eux prisonnier, auxquels j'ai prêté tous secours aux Commissaires de la Convention, en leur disant que je ne les quitterois pas, non plus que le ministre; un moment après, il est venu un Officier commandant, à dix heures & demie du soir, pour leur faire part qu'il falloit qu'ils montent en voiture; le Ministre a répondu qu'il ne sortiroit pas d'où il étoit, à moins qu'on ne lui dise l'endroit où il iroit, & a demandé s'il devoit retourner dans la République; on l'a fait partir de force, avec les quatre Commissaires, dont le Citoyen Camus ne vouloit pas quitter le Ministre, & monter ensemble dans la même voiture; mais, d'après les délibérations de plusieurs Officiers de l'Etat-major de Dumourier, qui les ont forcé à se disperser, pour les mettre dans leurs voitures à leur particulier; le commissaire Quinette, me prit par la main, & me dit : *je n'ai pas mes pistolets pour me brûler la*

cervelle; nous sommes perdus ! qu'allons-nous devenir? Aussitôt je les ai accompagné dans leurs voitures, autour desquelles il y avoit beaucoup de troupes armées, & pendant cet intervalle, je me suis esquivé pour pouvoir suivre les voitures, afin de voir de quel côté elles iroient. Comme je ne voulois point abandonner les voitures, je marchois derrière en versant des larmes ; ils ont pris la route de Tournay ; j'ai été arrêté un moment après par une escorte qui m'a conduit au quartier-général à Saint-Amand, où j'ai dit à des particuliers présens, qu'ils me connoissoient bien pour être le courier du Général ; que je n'étois pas un espion, & qu'on pouvoit me laisser aller. Aussitôt Dumourier m'a demandé pourquoi je le quittois pour me mettre avec des gens qui étoient les auteurs de la perte de la France, & que je n'avois qu'à rester avec lui, & que bientôt nous serions délivrés de tous ces maux-là. Il m'a fait passer dans l'endroit où avoient été les Commissaires, & crainte qu'il ne m'arrivât aucun malheur, j'ai adhéré de rester avez lui comme ci-devant ; & aussitôt qu'il a vu cette façon de penser, il m'a envoyé en dépêche avec une lettre pour le Général Masensky, qui étoit à Orchies, accompagné de deux cavaliers, afin de voir si je ferois ma mission ; en arrivant au Quartier-général d'Orchies, pour y donner mes dépêches, j'ai trouvé le Général Masensky, avec le Colonel Saint-Georges, & d'autres Officiers de son corps ; j'ai pris le Général Masensky à son particulier, pour lui faire part du malheur qui venoit d'arriver ; aussitôt il a décacheté sa lettre, & voici les mots qui y étoient inscrits:
« Qu'il venoit de faire arrêter les Commissaires de
« la Convention, ainsi que le Ministre, & qu'il fal-

« loit qu'il se transportât avec ses troupes du côté « de Lille & Cambrai ; » aussitôt le Général Masensky est entré dans l'autre appartement, & en a fait part au Colonel St-Georges, qui en a été bien surpris; aussitôt il a dit au Général Masensky qu'il falloit qu'il rejoignît à Lille son régiment. St.-Georges a monté bien vîte à cheval, d'après la nouvelle qu'il venoit d'apprendre, est venu au galop à Lille, pour en apprendre la nouvelle aux Généraux. Aussitôt j'ai fait une feinte de sortir, j'ai été à la poste aux chevaux, & je suis accouru à la ville de Lille pour leur faire part de ce que je viens de dire ».

Fait sous la dictée dudit *Lenguet*, à commencer du mot *hier* de la neuvième ligne de la seconde page de l'original, jusqu'ici.

Fait au Directoire du District de Lille, le 2 avril 1793, l'an 2.e de la République. Étoient signés, *Lenguet*, *St.-Georges*, Colonel, le Général de division *Duval*, *Dumas*, Lieutenant-Colonel, *L. Nolf*, Président; *Detoudy*, *Sifflet*, Commissaire-Procureur-syndic, & *Sirjean.*

Pour copie conforme à l'original

Signés : *Delbecque-Castel*, Vice-Président, & *Sirjean*, Secrétaire. Et scellé.

ARRÊTÉ

DU CONSEIL DU DÉPARTEMENT DU NORD,

Du 2 avril 1793, l'an deuxième de la République.

Le Conseil du Département du Nord, après avoir pris lecture du procès-verbal qui précède, & considérant que le maintien de la République est intéressé à ce que l'on déchire le voile qui couvre les êtres ambitieux & les conspirateurs ;

A arrêté, de concert avec les Citoyens *Carnot* & *Lesage-Senault*, Commissaires députés par la Convention nationale, sur la frontière du Nord, & ouï le Procureur-général-syndic, que ledit procès-verbal seroit imprimé cette nuit, au nombre de six mille exemplaires ; qu'il seroit adressé à la Convention nationale, aux Ministres & à tous les Départemens, ainsi qu'aux Districts & Municipalités du Département du Nord.

Fait à Douai, en la Séance publique du Conseil dudit Département, présens les Citoyens *Girard*, Vice-Président, *Bouly*, *Delsarte*, *Lebon*, *Fauviaux* & *Courtecuisse*, Administrateurs, *Desmoutier*, faisant les fonctions de Procureur-général-syndic, *Lagarde cadet*, secrétaire-général par *intérim*.

Pour copie conforme.

Signés : Girard, *Vice-Président*, & Lagarde cadet, *Secrétaire-général par* intérim.

A DOUAI, de l'Imprimerie de MARLIER.